

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018-2020

FONDS D'URGENCE POUR LES DÉFENSEUR·E·S DES DROITS
HUMAINS EN DANGER



FONDATION
monde ^{un} par
tous

2018 LE FONDS
D'URGENCE AFDH
pour les défenseurs des droits de l'Homme en danger

 **AGIR ENSEMBLE**
POUR LES DROITS HUMAINS

INDEX

Présentation générale	1
Rappel des modalités d'intervention	2
Défenseur·e·s pris·e·s en charge avec le soutien financier de la Fondation Un Monde Par Tous en 2018	3
Défenseur·e·s pris·e·s en charge avec le soutien financier de la Fondation Un Monde Par Tous en 2019	5
Défenseur·e·s pris·e·s en charge avec le soutien financier de la Fondation Un Monde Par Tous en 2020	8
Répartition de la contribution financière de la Fondation Un Monde Par Tous	9

Présentation générale

Le Fonds d'Urgence pour les défenseur·e·s des droits humains en danger (Fonds d'Urgence) d'Agir ensemble pour les droits humains (Agir ensemble) a été mis en place en 1999. Depuis sa création, le Fonds d'Urgence est venu au secours de près de **739 militant·e·s des droits humains menacé·e·s ou persécuté·e·s** à travers le monde.

De 2018 à 2020, le Fonds d'Urgence a reçu **203 demandes d'assistance**. Après un examen assidu des requêtes, le Fonds d'Urgence est intervenu dans **26 dossiers**, et a assisté **39 défenseur·e·s**, et ce, grâce à la contribution de la Fondation d'Un Monde Par Tous à hauteur de **36 000 euros**.

Durant ces trois dernières années, le Fonds d'Urgence est intervenu dans les pays suivants : **République Démocratique du Congo (RDC), Colombie, Cameroun, Azerbaïdjan, Tchad, Pakistan, Niger, Iran, Sri-Lanka et Sénégal.**



La Fondation Un Monde Par Tous soutient le Fonds d'Urgence depuis **2001**. Son apport financier et sa fidélité sont essentiels au fonctionnement de ce fonds. En participant au financement du Fonds d'Urgence, la Fondation contribue non seulement à assister concrètement des personnes confrontées à des risques graves, mais aussi à soutenir le courage de femmes et d'hommes qui se battent au quotidien pour le respect des droits et de la dignité des populations de leur pays.

La Fondation a notamment attribué une subvention de **36 000 euros** au Fonds d'Urgence, pour les années **2018, 2019 et 2020**, lui offrant un budget de **12 000 euros par an**. Ce soutien financier a permis d'assister de nombreux·ses défenseur·e·s des droits, dont les parcours et modalités de prise en charge sont rapportés ci-après. La répartition du soutien financier de la Fondation Un Monde Par Tous pour ces dossiers est indiquée en fin de rapport.

De 2018 à 2020, outre la Fondation, les contributeurs financiers du Fonds d'Urgence ont été : l'Ambassade des Pays-Bas en République Démocratique du Congo, le Secours Populaire Français (Fédération du Rhône), l'UAF (*Urgent Action Fund*), ACEB 71 (Inter-comités d'entreprises de Saône et Loire), l'IEDDH (U.E), *Protect Defenders*, *Sigrid Rausing Trust* et *Pen America*.

Rappel des modalités d'intervention

L'ensemble des demandes d'assistance adressées par les défenseur·e·s des droits humains font l'objet d'une **instruction** rigoureuse et célère, qui a pour objet de vérifier non seulement que les informations transmises sont réelles et fondées, mais aussi que la demande respecte les critères d'intervention du Fonds d'Urgence. Ces critères sont :

- la qualité de **défenseur·e des droits humains** ;
- la situation de **danger** en raison de son engagement en faveur des droits humains ;
- le caractère **urgent** de la situation ;
- l'existence d'un **lien de causalité** entre le danger et l'engagement du/de la bénéficiaire.

N'ayant pas de représentation hors de France, Agir ensemble effectue les vérifications nécessaires à l'aide de partenaires et contacts locaux, ainsi que d'organisations internationales et régionales.

Une fois la **validation** retenue, les modalités d'**intervention** sont diverses et procèdent des besoins exprimés par le/la défenseur·e en danger. Il peut alors s'agir d' :

- une mise en sécurité prenant la forme d'une **relocalisation** nationale ou locale temporaire ;
- une **aide de subsistance**, répondant aux besoins les plus fondamentaux du/de la défenseur·e ;
- une **aide médicale** ;
- une **aide juridique ou judiciaire**, couvrant généralement les honoraires d'avocat·e et/ou les frais de justice lorsque le/la défenseur·e fait l'objet de poursuites ou a engagé une action en justice ;

- une **aide à l'exil**, ayant pour but de faciliter l'éloignement définitif du/de la défenseur-e vers un pays sûr, en assurant la prise en charge des frais de voyage et un accompagnement dans les démarches administratives (cette aide n'est envisagée qu'en dernier recours).

L'objectif du Fonds d'Urgence est alors d'apporter dans les plus brefs délais une assistance pertinente et adaptée à la situation et aux besoins du/de la défenseur-e.

Dans la mesure du possible, un **suivi** de l'évolution de la situation des bénéficiaires du Fonds d'Urgence est assuré. Ce suivi peut notamment prendre la forme d'un accompagnement visant à améliorer les pratiques du/de la défenseur-e et de son organisation, que ce soit en matière de sécurisation ou d'accompagnement psychothérapeutique, et ce, en cas de traumatisme grave. Ainsi, au-delà d'une aide urgente, le Fonds se veut être un instrument de soutien sur le moyen-terme des défenseur-e-s des droits humains.

Défenseur-e-s pris-e-s en charge avec le soutien financier de la Fondation Un Monde Par Tous en 2018

Ana W., Hélène C., Neema K., membres d'une association (RDC)



Ana W., Hélène C. et Neema K. sont monitrices de terrain pour l'**Association des Jeunes pour le Développement Communautaire** à Lubarika (Sud-Kivu). Cette organisation œuvre pour la protection des droits des enfants et pour l'encadrement de la jeunesse notamment à travers le monitoring des violations des droits.

Le 15 mai 2018, les trois défenseures effectuent une mission d'enquêtes de violations des droits humains. En raison de ces enquêtes, elles reçoivent des menaces verbales de la part d'un groupe armé, avant d'être détenues, violées et battues durant une nuit. Dix jours plus tard, elles reçoivent de nouvelles menaces.

Grâce au partenariat avec ARAL, le Fonds d'Urgence a alloué une aide financière de 1752,49 euros permettant leur relocalisation à Uvira pendant trente jours.

Elles sont retournées à leur domicile à l'issue de la relocalisation, ont maintenu leur activité et n'ont pas subi de nouvelles menaces.

Munezero S., membre d'une association (RDC)

Munezero S. est monitrice de terrain au sein de l'association **La Voix des Femmes** à Uvira (Sud-Kivu). Cette organisation mène des actions de sensibilisations communautaires, de monitoring des violations des droits humains et de renforcement des capacités des membres des communautés locales pour promouvoir les droits humains.



Le 6 juin 2018, la bénéficiaire a été violée et battue par trois militaires qu'elle avait rencontrés auparavant au domicile de sa mère, où ils l'avaient menacé de mort. Une procédure judiciaire a été entamée à l'encontre des trois militaires identifiés.

Grâce au partenariat avec ARAL, le Fonds d'Urgence a alloué une aide financière de 493,66 euros permettant la prise en charge de l'assistance judiciaire durant trente-deux jours.

Benete K., Mulauli K. et Sindani K., membres de la Coordination de la Société Civile (RDC)



Cette plateforme du **Nord Kivu** œuvre dans la promotion d'un dialogue entre toutes les composantes de la société civile congolaise pour la définition et la mise en œuvre des politiques publiques ; ainsi qu'à défendre les libertés, les droits humains et la justice sociale.

Le 20 juillet 2018, les bénéficiaires ont donné une interview radiophonique dans laquelle ils dénoncent l'existence d'une taxe illégale imposée à la population par un groupe armé. Le chef du groupe armé a ordonné l'enlèvement des trois bénéficiaires, en vain.

Grâce au partenariat avec la SUWE et GADHOP, le Fonds d'Urgence a alloué une aide financière de 974,98 euros, permettant d'assurer leur relocalisation à Butembo durant quinze jours.

Tous sont retournés à leur domicile à l'issue de la relocalisation. Sindani K. a cessé toute activité de défense des droits humains au vu de nouvelles menaces. Benete K. a dû fuir en raison de nouvelles menaces, tout en maintenant son activité. Mulauli K. a maintenu ses activités sans recevoir de nouvelles menaces.

Le soutien apporté par la Fondation Un Monde Par Tous a permis à Agir ensemble d'accompagner **d'autres défenseur·e·s** en 2018, dont les caractéristiques principales sont présentées ci-dessous :

- **Alphonse I. et Hubert M.** : membres de la Congo Men's Network en RDC, ils ont bénéficié d'une aide de 536,38 euros leur permettant d'être relocalisés durant trois semaines à Nairobi.
- **Nabanduta N.** : membre de l'Association Contre le Mal et pour l'Encadrement de la Jeunesse (ACMEJ) en RDC, elle a bénéficié d'une aide de 280,52 euros afin d'être relocalisée durant un mois au Burundi.
- **Franck Z. et Gaël M.** : membres de l'ACMEJ en RDC, ils ont bénéficié d'une aide matérielle de 88,40 euros pour assister exceptionnellement la fille de l'un d'eux. Une aide supplémentaire leur a été octroyée personnellement par *Frontline Defenders*, *Freedom House* et le *Committee to Protect Journalist*.

- **Leonard V.** : dirigeant de *l'asociación cultural de rostros urbanos* en Colombie, il a bénéficié d'une aide de 3043 euros au titre d'une relocalisation de cinq mois dans un autre quartier.
- **Peter B.** : membre de l'ACMEJ en RDC, il a bénéficié d'une aide de 412,52 euros afin de prolonger sa relocalisation au Burundi.
- **Katho M.** : membre de l'Innovation pour le Développement et la Protection de l'Environnement (IDPE) en RDC, il a bénéficié d'une aide de 1205 euros lui permettant d'être relocalisé à Goma durant trois mois.

Défenseur·e·s pris·e·s en charge avec le soutien financier de la Fondation Un Monde Par Tous en 2019

Elgiz G., activiste d'une organisation (Azerbaïdjan)

Elgiz G. est un activiste du mouvement de la **jeunesse pro-démocratie NIDA Civic Movement en Azerbaïdjan**. Depuis 2013, il est victime de répression. En 2016 il a été arrêté puis condamné en 2017 à cinq ans et demi de prison, pour des charges montées contre lui. Il a été torturé dans une cellule d'isolement puis a été libéré.

Grâce au partenariat avec IREX Europe, le Fonds d'Urgence a alloué une aide financière de 1200 euros afin de l'aider dans sa réhabilitation.

Zenaba D. et Djasrabe Y., membres d'un mouvement (Tchad)



Zenaba D. et Djasrabe Y. sont membres du Mouvement **Tournons la page au Tchad** et militants des droits humains. Ils sont à l'origine du concept #NoLimit, dynamique citoyenne prônant le vivre ensemble entre les tchadiens, sans distinction de langue, d'ethnie, de religion ou de communauté.

Le 25 avril 2019, lors d'une manifestation pacifique contre la vie chère, les bénéficiaires ont été battus, arrêtés et placés en détention avant d'être relâchés. Zenaba D. a été menacé de mort et battu par sa famille. Quant à Djasrabe Y., il a été menacé de mort par la famille de Zenaba D. et menacé par l'agence nationale de sécurité.

Grâce au partenariat avec Tournons la Page, le Secours Catholique et Amnesty International, le Fonds d'Urgence a alloué une aide de 1782 euros par bénéficiaire permettant d'assurer leur relocalisation pendant trois mois au Cameroun.

Daniel P., avocat (Colombie)

Daniel P. est un **avocat colombien** représentant les victimes du groupe paramilitaire *Los doce apóstoles* accusé de plus de trente assassinats. Leur condamnation pénale est fortement envisageable. Or, se trouve notamment sur le banc des accusés, le frère de l'ancien président colombien Alvaro Uribe, ce qui coûte à Maître P. d'être la victime de nombreuses attaques et menaces.

Grâce au partenariat avec *Peace Brigades International* Colombie, le Fonds d'Urgence a alloué une aide de 2654 euros au bénéficiaire en le prenant en charge durant vingt jours à Lyon.

Ahmed E., journaliste (Egypte)



Ahmed E. est un **journaliste égyptien** qui a dénoncé les dérives des pouvoirs en place au Yémen et en Arabie Saoudite.

Depuis 2008, son travail de journaliste les expose, lui et sa famille, à des menaces de la part des services de renseignements, qui les ont contraint à fuir au Yémen, en Iran puis au Liban. Il a été victime de violences physiques et sexuelles. Bien qu'il réside aujourd'hui au Liban en tant que réfugié avec sa famille, il subit encore des menaces téléphoniques.

Craignant d'être renvoyé en Égypte par le gouvernement libanais et se trouvant sans domicile, il a entamé des démarches pour obtenir un visa français.

Grâce au partenariat avec la Ligue des droits de l'homme, Reporters sans frontières, Europarténaires et le Collectif des Amis d'Alep, le Fonds d'Urgence a alloué une aide de 1150 euros pour prendre en charge son logement durant deux mois au Liban.

Ahmed E. est en France depuis la fin de sa relocalisation et attend sa convocation à l'OFPRA qui aura lieu en Janvier 2021. Une fois sa demande d'asile acceptée, il inspire à s'exprimer publiquement à nouveau, malgré les quelques menaces téléphoniques qu'il continue de recevoir.

Rishvin I., co-président du conseil des ex-musulmans (Sri-Lanka)

L'activisme de Rishvin I. en faveur de la communauté musulmane lui vaut d'être menacé par le groupe ISIS.

En 2018, lorsqu'il participe à une manifestation pour la réforme du mariage musulman, il est victime d'une tentative d'assassinat. Il est le destinataire de nombreux messages de haine via les réseaux sociaux et ne bénéficie pas du soutien de sa famille.

Grâce au partenariat avec *Forum Asia* et *Front Line Defenders*, le Fonds d'Urgence lui a alloué une aide de 1580 euros permettant de le relocaliser durant quatre-vingt-dix jours à Maharagama.

Zana D., artiste peintre (Iran)



Zana D. est une **peintre iranienne** agissant en faveur des **droits des femmes**. Après une campagne ayant pour but de manifester contre la réglementation forcée sur le corps des femmes, plusieurs participantes ont été emprisonnées. Zana D. s'est appuyée sur ces arrestations pour défendre l'émancipation des femmes en Iran.

Le 10 septembre 2019, des responsables iraniens l'ont interrogé durant plus d'une heure, lui reprochant d'agir en faveur des droits des femmes. Contrainte de signer un arrêt de son activité de peintre en Iran, elle a décidé de demander l'asile en France.

Les partenaires *Pen America, Urgent Action Fund* et *Protect Defenders* ont cofinancé l'aide permettant d'assurer sa relocalisation à Lyon durant un an, le temps de la procédure de demande d'asile, à hauteur de 22 051 euros. Agir ensemble étant l'organisation hôte, elle a pris en charge l'accompagnement de Zana D. à hauteur de 1559 euros permettant de financer les frais de ressources humaines.

Zana D. ne retournera pas en Iran mais poursuit son activité d'artiste en France où elle a pu exposer ses œuvres dans diverses galeries.

Le soutien apporté par la Fondation Un Monde Par Tous a permis à Agir ensemble d'accompagner **d'autres défenseur·e·s** en 2019, dont les caractéristiques principales sont présentées ci-dessous :

- **Esther N., Joseph H. et William E.** : membres et moniteur de la nouvelle société civile de Minembwe en RDC, ils ont bénéficié d'une aide de 907,55 euros afin d'être relocalisés durant trois mois à Uvira, en cofinancement avec *Freedom House*.
- **Gédéon B. et Franck B.** : membres de l'organisation Ensemble pour le Respect des Droits Humains en RDC, ils ont bénéficié d'une aide de 1815,11 euros leur permettant d'être relocalisés.
- **Aamir N.** : blogueur activiste au Pakistan, il a bénéficié d'une aide de 2054,38 euros afin d'être relocalisé exceptionnellement pendant six mois, le temps de l'instruction de sa demande de visa canadien.
- **Enrique C.** : membre du Collectif en faveur de la restitution des terres à la communauté afro-colombienne à Curvarado en Colombie, il a bénéficié d'une aide de 1559 euros lui permettant d'être relocalisé en France avec l'appui de *Protect Defenders*. Agir ensemble a accompagné Enrique C. dans son intégration et ses démarches de demande d'asile politique en France, en lien avec Amnesty International et *Frontline Defenders*.

Défenseur-e-s pris-e-s en charge avec le soutien financier de la Fondation Un Monde Par Tous en 2020

Babacar S., médiateur de santé et fondateur d'une organisation sénégalaise (Sénégal)



Babacar S. est le fondateur de l'organisation **Solidarité et Vie** qui défend les droits des personnes LGBTQIA+ à **Touba**. Les autorités locales refusent d'accorder à son organisation le statut d'association au motif que cette dernière ne peut défendre de tels intérêts dans une ville sainte.

Le 5 octobre 2020, Monsieur S. a été agressé par des membres de la milice religieuse Safinatoul Amane, et a reçu

des menaces.

Le Fonds d'Urgence a alloué une aide de 1163 euros permettant de le relocaliser à Dakar durant un mois, renouvelable selon l'issue de sa demande de titre de séjour.

Babacar S. se trouve encore aujourd'hui à Dakar malgré la fin de la prise en charge par AEDH. Il fait le choix de maintenir son activité de défenseur en dépit des menaces dont il est victime.

Elchin M., journaliste et avocat (Azerbaïdjan)

Elchin M. est un journaliste et avocat **azerbaïdjan**, président de l'ONG **Union Sociale pour l'Éducation Juridique de la Jeunesse** laquelle offre une assistance juridique et soutient les acteurs de la société civile azerbaïdjanaise. Il est également rédacteur en chef d'un journal traitant de la situation des droits humains au niveau national.

Le 30 mars 2020, après avoir publié un article en ligne portant sur cette thématique, il a été arrêté à son domicile par les autorités de police pour des accusations forgées de toutes pièces. Depuis lors, il a été mis en détention provisoire pendant six mois, puis a été condamné à quatre ans d'emprisonnement.

Le Fonds d'Urgence a alloué une aide de 2505 euros afin de couvrir les frais de vie en détention du bénéficiaire et d'aider sa famille durant trois mois.

Elchin M. est toujours détenu et sa condition de santé s'est améliorée. Il n'a pas reçu de nouvelles menaces et reprendra ses activités dès sa libération si sa santé le lui permet.

Joseph L., activiste (RDC)



Joseph L. est un activiste congolais et fondateur des mouvements citoyens **Vigilance Citoyenne RDC** et **Génération Consciente de l'Equateur**, il est également membre de la **plateforme de la Société Civile** de la RDC.

Le 20 janvier 2020, il a été arrêté sans mandat, suite à sa publication sur les réseaux sociaux en 2019 de propos dénonçant la mauvaise gestion des affaires par le Gouverneur de la province d'Equateur. Il a alors été condamné à treize mois d'emprisonnement. Il a finalement été libéré en juillet 2020 mais souffre de douleurs dues aux mauvais traitements subis en

détention.

Le Fonds d'Urgence a alloué une aide de 2270 euros permettant d'assurer une assistance médicale et sociale pour l'activiste et sa famille, ainsi qu'une relocalisation de quarante-cinq jours à Kinshasa.

L'activiste a repris son activité malgré l'apparition de nouvelles menaces. Sa condamnation a été revue à la baisse mais ce n'est pas assez pour Monsieur L. qui poursuit son conflit judiciaire.

Le soutien apporté par la Fondation Un Monde Par Tous a permis à Agir ensemble d'accompagner **d'autres défenseur·e·s** en 2020, dont les caractéristiques principales sont présentées ci-dessous :

- **Sani C. et Moussa T.** : membres respectivement du Syndicat national des commerçants et de l'Alternative Espace Citoyen au Niger, ils ont bénéficié d'une aide de 2500 euros au titre d'une assistance matérielle et judiciaire.
- **Thérèse M.** : membre de diverses organisations au Cameroun, elle a bénéficié d'une aide exceptionnelle de 732 euros lui permettant de payer son loyer.

Répartition de la contribution financière de la Fondation Un Monde Par Tous

Le tableau ci-dessous reprend année par année le montant attribué aux bénéficiaires de la subvention accordée par UMPT.

Année	Nom du/de la bénéficiaire	Pays	Budget euros
	Alphonse I. et Hubert M.	RDC	536,38
	Ana W., Hélène C., Neema K.	RDC	1752,49

2018	Nabanduta N.	RDC	280,52
	Franch Z. et Gaël M.	RDC	88,40
	Munezero S.	RDC	493,66
	Benete K., Mulauli K. et Sindani K.	RDC	974,98
	Leonard V.	Colombie	3043
	Peter B.	RDC	412,52
2019	Elgiz G.	Azerbaïdjan	1200
	Katho M.	RDC	1205
	Esther N., Joseph H. et William E.	RDC	907,55
	Gédéon B. et Franck B.	RDC	1815,11
	Zenaba D. et Djasrabe K.	Tchad	3564
	Daniel P.	Colombie	2654
	Ahmed E.	Egypte	1150
	Aamir N.	Pakistan	2054,38
	Rishvin I.	Sri-Lanka	1580
	Enrique C.	Colombie	1559
Zana D.	Iran	1559	
2020	Sani C. et Moussa T.	Niger	2500
	Thérèse M.	Cameroun	732
	Babacar S.	Sénégal	1163
	Elchin M.	Azerbaïdjan	2505
	Joseph L.	RDC	2270
			TOTAL 36 000€